

## **Communiqué Romeurope 94. 19 janvier 2010**

### **STOP aux expulsions des familles roms des terrains dans le Val de Marne**

#### ***NON à l'expulsion des familles roms de Choisy le Roi***

Le tribunal d'instance d'Ivry sur Seine a pris la décision d'expulser 7 familles roms, c'est-à-dire 30 personnes dont des enfants jeunes, du terrain à Choisy le Roi où elles se sont installées depuis septembre 2010. C'est l'état, propriétaire du terrain qui a demandé cette expulsion. **Elles doivent quitter les lieux sous huit jours.**

**Or la décision prise peut ne pas être appliquée si le propriétaire n'en demande pas l'application ou si la préfecture décide de ne pas recourir à la force publique. Une mobilisation est nécessaire pour créer un rapport de force ! Les modalités de ces actions seront définies au cours des jours prochains, avec interpellation du propriétaire, de la préfecture et mobilisation citoyennes, des élus, ...**

**Si cette expulsion est mise en œuvre, ce sera pour ces familles une nouvelle errance et des dégâts humains importants : 30 personnes vont se retrouver à la rue, car rien n'a été prévu pour héberger toutes ces personnes !**

Ces familles ont vécu ces dernières années plusieurs expulsions de terrains ; citoyens européens ils ont le droit à la libre circulation, certains disposent même de titre de séjour en lien avec l'emploi. En septembre 2009, elles ont du partir de Brétigny sur Orge et recommencer toutes les démarches (scolarisation des enfants sur Choisy le Roi, Aide médicale d'Etat, inscription au pôle emploi,...) et ont construit des cabanes permettant de vivre mieux que dans la rue.

**Une nouvelle expulsion casserait à nouveau des perspectives de projets d'insertion avec hébergement en dur. Une des missions actuelles prioritaires de l'état est justement la mise à l'abri des personnes sans domicile. En attendant une solution plus durable, ces cabanes constituent des abris.**

**Les enfants à nouveau scolarisés vont devoir quitter leur lieu de scolarisation avec une nouvelle rupture dans leur scolarisation. Les soins commencés dans les dispensaires seront interrompus.**

#### **LES EXPULSIONS SANS ALTERNATIVES NE SONT PAS DES SOLUTIONS**

Après les roms de Choisy le Roi, ce sont d'autres familles qui sont menacées ! Les procédures d'expulsions se développent au mépris de la dignité des personnes et de recherches de solutions. Ainsi entre janvier et mars les familles résidant à **Sucy en Brie, à Bonneuil/Limeil, à Orly, à Créteil, à Villejuif sont assignés et risquent de se retrouver à la rue sans autre solution et voir leurs habitations détruites...**

#### **DANS LE VAL DE MARNE IL EXISTE DES PROJETS ALTERNATIFS**

Pourtant, dans le Val de Marne, depuis 2004, à l'initiative de Romeurope, des solutions d'hébergement concernant plusieurs familles ont été trouvées avec le Conseil Général et l'Association Pour Loger (gendarmerie de St Maur, locaux à Vitry, Villejuif, Joinville, hôtels avec l'ASE) des communes comme Choisy le Roi, Ivry sur Seine, Limeil Brevannes... Une recherche d'élargissement de ces projets d'insertion est en cours avec de nouvelles collectivités territoriales. Personne ne souhaite que ces conditions de vie aussi précaires perdurent, à condition toutefois que ces personnes ne se retrouvent pas sans rien !

**Soyons nombreux le 13 février à Choisy le Roi pour fêter par une mobilisation importante les dix ans d'actions et des soutiens avec les roms dans le Val de Marne.**

Pour Romeurope 94, Michel FEVRE